



DAVID MARCHON

TRANSFERT SUR LE RAIL Problème de bruit non résolu

Selon la dernière étude commandée par le Conseil d'Etat, l'amélioration de l'offre en transports publics entraînerait une diminution de 23% du trafic sur le tronçon de Serrières. Mais elle ne permettrait pas de réduire suffisamment les nuisances sonores. /sdx

Il est possible de respecter le crédit de construction

Tenir le crédit de 140 millions sans le dépasser? L'ingénieur Jean Brocard est persuadé que c'est notamment en raison de la guerre des prix qui finit dans la construction. /sdx

ROUTES

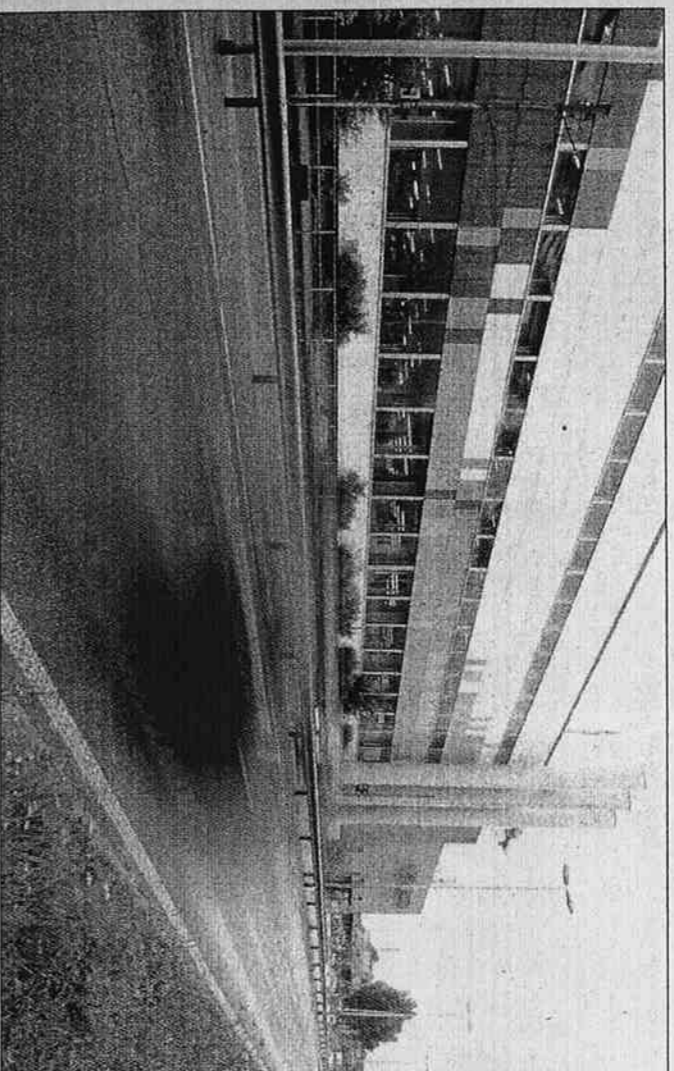
Oui au tunnel de Serrières, sans oublier les Montagnes

Oui, le Conseil d'Etat neuchâtelois veut percer le tunnel autoroutier de Serrières. Cet automne, il soumettra un crédit au Grand Conseil, correspondant à la part cantonale au projet. Il y ajoutera un crédit d'étude visant à améliorer la mobilité dans les Montagnes.

STEPHANE DEVAUX

Il y aura deux crédits dans le rapport routier que le Conseil d'Etat neuchâtelois soumettra au Grand Conseil en novembre. Les 15 millions re-présentant la part cantonale au tunnel autoroutier de Serrières. Et 4 millions dévolus à un crédit d'étude pour l'amélioration de la mobilité dans le haut du canton. En particulier pour résoudre les problèmes de circulation qui étouffent la ville de Locle.

«Aux yeux du Conseil d'Etat, le problème du Locle est prioritaire», a affirmé Fernand Cuche hier après-midi en conférence de presse. Et il s'inscrit, comme le tunnel de Serrières, dans une optique cantonale, que le gouvernement veut aborder



SERRIÈRES ACTUELLEMENT. La route traversant le complexe industriel de Philipp Morris n'a pas de statut autoroutier. Son trafic est mixte et sa vitesse limitée à 80 km/heure.

(DAVID MARCHON)

comme telle. Le patron de la Gestion du territoire note par ailleurs qu'à la session de novembre, le parlement cantonal sera aussi appelé à se prononcer sur le projet d'agglomération

que concocient les services de l'Etat Or, qui dit agglomération sous-entend Transram. Donc

Dans le projet d'agglomération

Frein à l'endettement oblige, il faudra une majorité qualifiée (trois cinquièmes des députés) au Grand Conseil pour que le double crédit demandé par le Conseil d'Etat obtienne le feu vert souhaité. Toute dépense unique supérieure à 5 millions est en effet soumise à cette règle.

Mais passé ce cap, les choses pourraient aller assez vite sur le terrain à l'ouest de Neuchâtel. D'après Jean Brocard, responsable de l'Office de construction de l'As, les travaux préparatoires

pourraient débuter début 2008. S'il ne le juge pas «idéal», Fernand Cuche trouve quand même des qualités au projet «tunnel». Ne serait-ce que parce qu'il s'inscrit dans le projet

d'agglomération. Délestée de son trafic de transit, la route actuelle pourrait être ramenée à deux voies, ce qui laisserait de la place pour une deuxième voie ferroviaire et un chemin réservé à «la mobilité douce». Enfin, on pourrait imaginer un parking d'échange. /sdx

«Renoncer à Serrières n'amène rien dans le Haut»

Fernand Cuche

deront. Mais le projet est ficelé et son financement (140 millions de francs, dont 12% à la charge du canton) assuré par Berne. En mars 2006, le Conseil d'Etat tentait un ultime compromis, mais le verdict est clair: le transfert du trafic pendulaire sur le rail, «même si on s'y prend bien», ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des nuisances (notre édition de vendredi). Et pas question de renouer le projet ni d'affecter l'argent à autre chose. Bref, dixit le plus Vert des ministres cantonaux, «il n'y a pas d'alternative réaliste au tunnel». Et «renoncer à Serrières n'apporte rien pour le Haut».

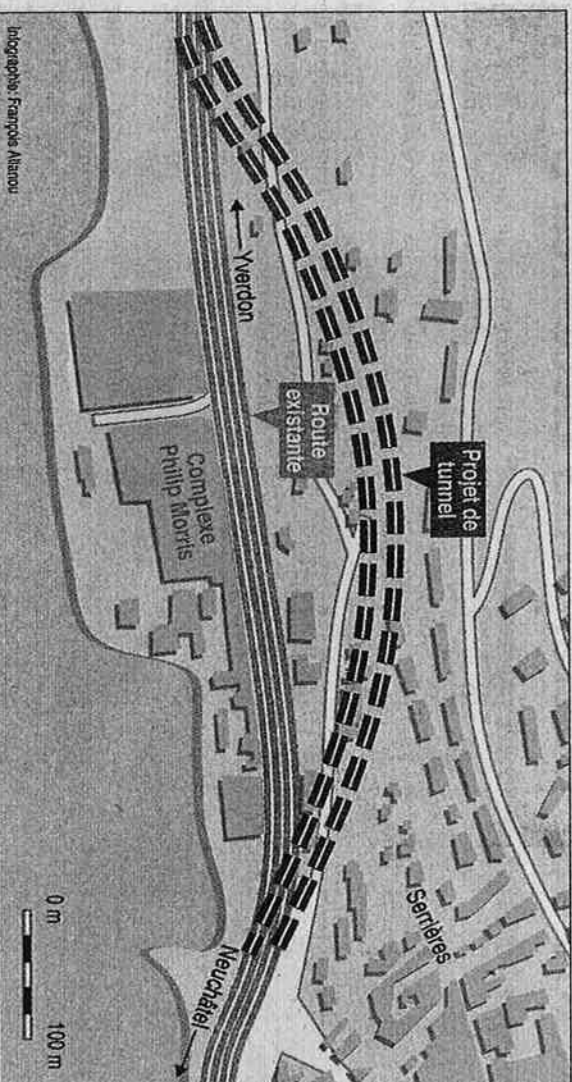
Mais donner le feu vert à ce chantier sans prendre en compte la réalité des Montagnes n'était pas non plus politiquement envisageable pour lui. D'où ce montant de 4 millions consacré au désengorgement du trafic dans les Montagnes. Mais pour le moment, on en reste aux études, tant au Locle qu'à La Chaux-de-Fonds.

«Nous devons attendre la reconnaissance de la H20 comme route nationale jusqu'au Col-des-Roches, attendue en principe pour 2009», note Fernand Cuche.

Reconnaissance à laquelle la classe politique neuchâteloise, quasi unanime, tient mordicus. Car c'est à cette seule condition qu'elle sera prise en charge par la Confédération. /SDX

VIDEO disponible sur www.l'express.ch www.l'impartial.ch

Sept ans de travaux en sous-sol



Photographie: François Alinari

«Chainon manquant» de 1500 mètres, dont 800 en tunnel, l'évitement de Serrières en deux tubes se situe entre la sortie ouest des tunnels sous Neuchâtel et l'est d'Auvergnier.

Selon Jean Brocard, son percement pourrait débuter fin 2008 pour une ouverture au trafic fin 2012 et un achèvement complet des travaux en 2014.

Vigilance dans le Haut

Essayé, pas pu. Pascal Sandoz en vacances, Antoine Grandjean retenu professionnellement, nous n'avons pu recueillir la réaction de la Ville de Neuchâtel. Vu le contexte, on peut toutefois imaginer que ses élus ne sont pas malheureux. Surtout le premier nommé, qui se fait fort, depuis qu'il est conseiller communal, d'énumérer la liste de tout ce qui plaide en faveur du tunnel de Serrières.

Dans les Montagnes, on se félicite aussi des options prises par le gouvernement. Mais on tient également à intensifier la réflexion sur «les disparités des investissements entre les régions», comme le souligne Denis de la Ruessille, président de l'exécutif du Locle. Son homologue chaux-de-Tonnier, Laurent Kurth, veut croire qu'une étude débouchera sur des projets. «Ce qui laisse penser que nous serons mieux servis ces prochaines années.» Mais il reste prudent. Et c'est tout l'exécutif de La Chaux-de-Fonds qui promet d'être «vigilant». «Y a-t-il un réel souci d'équilibre de la part du Conseil d'Etat?»

Plus concrètement, les élus de la Métropole horlogère tiennent à ce que l'étude menée sur les Montagnes prenne aussi en compte la situation autour de leur ville. Notamment les deux futurs tronçons partant du giratoire du Bas-du-Reymond (à la sortie du tunnel sous La Vie-des-Alpes). A l'ouest vers Le Crêt-du-Locle (où un bout d'autoroute sera inauguré en septembre). A l'est en direction du Jura, en évitant le centre-ville. /sdx

Le cou d'été a déma



LANGUE FRANÇAISE
nations au cours d'été

(RICHAR

Cent douze étu- nations participent au 115e cours d'é- versité de Neuchâ- titution que son di- ris Perri, compar- pect, à «une vieille porte bien».

Origines divers

Ces quatre sema- se mêler des étud- venances et aux ac- vers. Des Aléna- demeurant, qui f- jours une part im- cours, passer leur- phones, mais auss- d'une quinzaine d- venues d'Iran. U- tion entamée en 2- instituton Iranie- cet échange, qui sé- diants. «La langue- une sorte de por- pour eux», relève- qui rappelle que la- cophone reste b- dans de nombre- iraniennes, surtout

Réceptions off

La première sem- d'été revêt tradit- un caractère solen- née n'échappe pas- soir, la Ville de Ne- les étudiants sur- Jeudi, ce sera au t- dent du Conseil d' cueillir en son Ch- tentons à ces rend- une marque d'ég- hôtes de l'étrange- recteur du cours.

Un pont avec

Comme d'habi- s'accompagne de- ouvertes à tout u- en aura quin- 2 août, chaque f- mahnée (11h05)- stiaires mais aus- viendront parler- nière de la f- Parmi les écriv- Chaux. Daniel- Claude Darbella- Grobéry et Jean- Le cycle début- Robert Kopp, B- l'Université de F- terrogera sur l'u- la langue françai-